

**Linky sera-t-il le futur président des Français ?**

# **#Liberté Ne pas être épiés 2.0**

Le 19 avril 2017,

Par Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante.

Les sources de cet article figurent à la fin.

***Linky n'est pas seulement un petit compteur électrique qui provoque des pannes, des incendies, des explosions, l'augmentation de toutes les factures...***

***Linky est aussi le « pilote » des futurs objets connectés. Si le prochain président élu ne met pas fin au déploiement de ce nouveau compteur jaune fluo, nous serons bientôt toutes et tous observés et contrôlés en permanence par les objets du quotidien, et Internet saura tout de nous.***

***Révolution numérique, transition numérique : que cachent ces mots sur lesquels six des onze candidats misent pour relancer l'économie française ? Prononcés dans les débats télévisés et égrénés dans les tracts de campagne, ils ne font peur à personne. Les électeurs ignorent qu'ils annoncent un nouveau modèle de société, le Tout-numérique, dans lequel chaque appareil électrique se transforme en indic collectant et transmettant nos traces numériques, nos données, enregistrées et conservées dans des data centers et analysées par des algorithmes, des logiciels surpuissants et auto-apprenants qui permettent aux entreprises du « Big Data », les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) de définir notre profil pour cibler individuellement chacun de nous.***

**En consacrant quelques minutes de lecture à cet article, vous saurez tout des programmes et des réactions des candidats à l'élection présidentielle lors de contacts directs ou avec leurs proches, enrichis de réflexions sur l'actualité.**

Quand il a signé, le 31 août 2010, le décret lançant le financement du nouveau compteur électrique Linky par une taxe prélevée sur les factures des abonnés, le Premier ministre François Fillon pensait certainement qu'il n'avait « rien à cacher ».

Il fustige aujourd'hui un « cabinet noir » prétendument à l'œuvre pour révéler les libéralités

qu'il s'est octroyées en rémunérant, sur les deniers publics, sa femme pour rester chez elle, ainsi que ses enfants, mais continue à miser sur la société du numérique... Après avoir été pris une première fois la main dans le sac, il n'a donc pas appris à se méfier de la transparence de ce monde numérique dans lequel plus personne ne peut plus rien cacher !?

Surveillance et contrôle sont les mamelles de la nouvelle société « intelligente » : avec les « données » issues des cartes de fidélité des magasins, des achats payés en carte bancaire, des déplacements avec le Pass navigo, des emails et des textos envoyés et reçus, de la géolocalisation du smartphone, le « Big data » enregistre déjà, à chaque instant, presque tout ce que vous êtes en train de faire *hors de chez vous*.

***Avec la révolution numérique et son corollaire, le Linky-Roi, le Big Data saura en plus, à chaque instant, ce que vous êtes en train de faire chez vous.***

Le nouveau compteur électrique Linky est en effet prévu pour être « le pilote » des objets du quotidien, qui seront eux-mêmes connectés à l'Internet. C'est écrit en toutes lettres dans l'article 4 de l'arrêté du 4 janvier 2012 qui définit les fonctionnalités techniques de ce compteur en cours de déploiement dans plus de 800 villes françaises. ENEDIS (anciennement ERDF), filiale à 100 % d'EDF, veut remplacer l'intégralité des compteurs électriques, donc le vôtre, et utilise partout la force, la menace et l'intimidation pour poser 35 millions de Linky avant 2021.

Les objets connectés sont les objets du quotidien reliés à l'Internet pour communiquer entre eux, pour bavarder à chaque instant à notre propos et pour moucharder sur ce qu'ils auront vu et entendu de nous.

Alors que le fait d'épier les faits et gestes de ses voisins constitue une « atteinte à l'intimité de la vie privée », passible d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende, et faisant l'objet d'une jurisprudence constante, en référence à l'article 9 du Code civil, **Stéphane Richard**, pdg d'Orange, lorsqu'il rêve à haute voix de l'avenir qu'il nous concocte, annonce sans ambiguïté son intention de nous observer et de nous contrôler à chaque instant par la « connectivité enrichie » de l'Internet des objets, ces « *objets connectés qui rythment notre vie quotidienne et se transforment en assistants numériques* », dit-il.

Exemple : « *Vous êtes en train de regarder la télévision, mais vous êtes un peu fatigué, et vos yeux se ferment. La caméra qui est dans votre télévision le voit, et votre télévision donne l'ordre à votre cafetière de vous préparer un café.* »

Dans la société des objets connectés, chacun de nos gestes sera épié, enregistré par les objets qui nous entourent et stocké sur les ordinateurs des grandes entreprises : banques, assurances, grande distribution, qui achèteront nos données à ceux qui les collectent et pourront les exhumer même après notre mort.

Si le candidat qui sera élu le 7 mai 2017 ne s'oppose pas au Linky avec la plus grande fermeté et détermination, un jour, il n'y aura plus dans les magasins QUE des objets connectés. Par conséquent, **la position des candidats à l'élection présidentielle sur le Linky est un critère très important sur lequel fonder le choix du bulletin que nous, électeurs, mettrons dans l'urne au premier et au second tour, les 23 avril et 7 mai prochains.**

Car il est encore possible de faire capoter ce programme totalitaire, au nom de notre liberté.

**Liberté.** Sur les pièces de monnaie en Francs, nous lisions ce mot tous les jours. Aujourd'hui encore, il trône fièrement sur le fronton des écoles, où il suffit de lever la tête pour le contempler. Célébrée par les philosophes (*La liberté de notre volonté se connaît sans preuve, par la seule expérience que nous en avons*, Descartes), par les poètes (*Liberté, j'écris ton nom*, Paul Eluard, *La liberté, Ce n'est pas partir, c'est revenir, Et agir*, Jacques Prévert) et par même les auteurs de chansons populaires (*Ma Liberté*, Georges Moustaki), la liberté est chère au peuple français.

**Liberté.** *Le premier des droits de l'homme, c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail*, Jean Jaurès. S'il vivait aujourd'hui, il aurait sans doute ajouté *la liberté de ne pas être surveillé*. Un idéal que les sociétés capitalistes occidentales ont brandi jusqu'à la chute du Mur de Berlin en 1989, pour détourner les peuples de leurs envies de renverser la table du banquet des grands patrons. Liberté d'entreprendre, liberté du commerce, liberté sexuelle, liberté de culte, toutes ces « libertés » généreusement octroyées par notre « grande démocratie » nous ont même conduits à accepter de reléguer au second plan les deux autres termes de la devise de la République française : *égalité et fraternité*.

**Informatique et Libertés.** Ces libertés consacrées par la loi du 6 janvier 1978 seraient-elles devenues un droit désuet qu'il faudrait désormais abandonner au nom de la sécurité ? Après les attentats de 2015, le gouvernement Hollande a ouvert la boîte de Pandore en modifiant le Code de procédure pénale.

Désormais affranchis du contrôle du juge d'instruction (lequel est indépendant du gouvernement), les procureurs (qui dépendent directement du ministre de la Justice) peuvent aujourd'hui « *mettre en place un dispositif technique permettant d'accéder, sans le consentement des intéressés, en tout lieu, à des données informatiques, de les enregistrer, de les conserver et de les transmettre, telles qu'elles sont stockées dans un système informatique, telles qu'elles s'affichent sur un écran pour l'utilisateur d'un système de traitement automatisé de données, telles qu'il les y introduit par saisie de caractères ou telles qu'elles sont reçues et émises par des périphériques audiovisuels* ». (Article 706-102-1, Code de procédure pénale)

Gare à vous, si vous connaissez une personne mise en examen, car tout son carnet d'adresses est concerné ! Et avec le Linky, vos faits et gestes à domicile tombent dans l'escarcelle du système de surveillance étatisé.

Pour **François Fillon**, c'est « *Tel est pris, qui croyait prendre !* » Nul besoin d'un « cabinet noir » pour le surveiller sous toutes les coutures, lui, et sa famille ! Ses données numériques sont désormais accessibles, à livre ouvert, pour l'appareil judiciaire.

Les motifs de sa mise en examen « *détournements de fonds publics, complicité et recel de détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquements aux obligations de déclaration à la Haute autorité sur la transparence de la vie publique* » incluent en effet le recel, qui figure au nombre des délits passibles de cette surveillance (article 706-73-1, alinéa 3, Code de procédure pénale), et pour lequel il encourt 10 ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende (article 321-2, Code pénal).

Aujourd'hui, il ne peut plus empêcher le commun des mortels de consulter sur smartphone les turpitudes du Penelopegate, largement relayées par la presse en ligne, dans les transports en commun... Que n'a-t-il accédé à ma demande, déposée à Matignon le 5 juillet 2011, d'interdire l'usage du téléphone portable dans les transports en commun et de ne pas vendre les licences 4G, après la décision du Centre international de recherche sur le cancer de classer les radiofréquences et les micro-ondes en catégorie 2B « potentiellement cancérigènes » ! Il n'en a tenu aucun compte, sauf peut-être en décidant de déménager sa chambre à coucher dans la bibliothèque de Matignon, où les micro-ondes ambiantes sont arrêtées par les livres étroitement rangés sur de hauts rayonnages, le long des murs, jusqu'au plafond.

Si François Fillon a fait le pari fou de « s'accrocher aux rideaux » pour tenter coûte que coûte de se faire élire (peut-être pour *deux* mandats ?) à la présidence de la République, en plombant sa « famille » politique, c'est sans doute pour bénéficier de l'immunité présidentielle, seul moyen de se mettre à l'abri des poursuites jusqu'à ce que les faits soient prescrits, dans un dérangeant panache de déni et de surenchère complotiste.

François Fillon laisse entendre que s'il est élu, son premier ministre sera François Baroin, actuel président de l'Association des maires de France, qui ne ménage pas sa peine pour désinformer les maires sur leur droit à délibérer pour refuser le Linky, et qui a obligeamment mis le journal en ligne *Maire-Infos*, envoyé par mail chaque semaine aux 36 000 communes françaises, à la disposition d'une propagande pro-Linky pseudo juridique.

C'est François Fillon qui a signé le décret du 31 août 2010 autorisant le financement du programme Linky par la taxe dénommée TURPE, qui apparaît sur nos factures sous le nom de CTA (Contribution tarifaire d'acheminement). Ce décret a également lancé l'expérimentation du Linky en Indre-et-Loire et dans la région lyonnaise, qui fut un véritable fiasco : 3 incendies répertoriés sur 1 500 personnes interrogées par téléphone, et plusieurs dizaines d'incidents : appareils grillés, augmentation des factures, etc.

***Celui qui a lancé la France dans le mur du Linky s'est disqualifié, car il faut être irréprochable pour briguer la plus haute fonction d'un Etat comme la France.***

Ce que le socialiste Dominique Strauss-Kahn, dit « DSK » a fait mine de découvrir en 2011, dans un tout autre domaine, celui des mœurs sexuelles. Les deux affaires ont quelques points communs s'agissant de l'attitude des protagonistes face à leurs actes : ancienneté du comportement répréhensible (confinant à la notion de récidive), qui selon eux ne serait « *pas illégal* » (mais *seulement* amoral ou immoral), adhésion au principe du « pas vu, pas pris » et volonté de se soustraire à la justice, désir de « sauver sa peau » quitte à entraîner dans sa chute le parti auquel ils appartiennent (il a fallu tout le doigté d'une Martine Aubry, alors première secrétaire du PS, pour éviter que l'affaire DSK se transforme en Bérézina pour son parti).

Il est pour le moins surprenant que François Fillon ait recours à la conseillère en communication **Anne Méaux**, ancienne camarade de la candidate du Front national Marine Le Pen au sein du mouvement d'extrême droit violent GUD (Groupe Union Défense).

Le plus cocasse dans cette affaire du Penelopegate, c'est que le couple Fillon s'est appliqué à lui-même une ancienne mesure proposée par le Front national (FN) : rémunérer les mères au foyer. Notez que cette mesure, qui n'est pas très éloignée du revenu universel prôné en 2017 par le socialiste Benoît Hamon tout en étant débarrassée de sa connotation d'incitation à

l'oisiveté, a disparu du programme du FN depuis qu'il pense avoir la possibilité effective de prendre le pouvoir. Considérer l'éducation comme un travail à temps plein et faire rémunérer par l'Etat le parent qui choisirait de s'y consacrer, en lui octroyant un vrai salaire ouvrant les droits sociaux (maladie, retraite, formation), soumis aux cotisations et à l'impôt, appliqué non de façon automatique mais proposé au choix des familles, quitte à demander aux bénéficiaires quelques heures par semaine de service à la collectivité, n'est au demeurant pas une idée complètement idiote. Elle ne figure au programme d'aucun candidat. Elle permettrait pourtant à la fois de réduire le chômage, de soulager les parents isolés confrontés à d'insolubles problèmes de garde, d'augmenter la durée quotidienne de contact entre parents et enfants et d'améliorer les relations au sein des couples en réduisant les tensions engendrées par les difficultés matérielles.

Aucune enquête n'a mentionné le nombre de domestiques présents à Château-Fillon. Si Penelope a assumé seule l'éducation de ses cinq enfants et l'entretien des 14 pièces de leur demeure sarthoise, alors on comprend ce que pouvait avoir de fictif son job d'assistante parlementaire. Dans ce cas, rendons-lui justice : elle n'était pas, pour autant, payée à ne rien faire. Cela pourrait expliquer son air fatigué, voire harassé, y compris sur les photos prises avant le début de l'affaire. Si toutes les femmes au foyer étaient rémunérées autant qu'elle, nous ne considérerions pas les 900 000 euros perçus comme « *Un vol pour la France* » (pastiche réalisé en effaçant quelques lettres du slogan figurant sur les affiches de campagne de Fillon, « *Une volonté pour la France* »). Las, une telle proposition ne figure pas au programme de son mari candidat !

Les mésaventures de M. Fillon sur la transparence de la société numérique sont également à méditer pour quiconque s'apprête à quitter le pouvoir sans aucune garantie d'y avoir encore des amis dans les prochaines années. Le président sortant **François Hollande** n'est lui-même pas à l'abri. S'il ne fait pas marche arrière sur le Linky avant son départ de l'Elysée, son avenir judiciaire sera peut-être chargé, car dans cette société transparente qu'il a grandement contribué à façonner, font surface des faits qu'il était auparavant possible de cacher.

D'autres prétendants à la fonction suprême ne semblent pas avoir tiré toutes les leçons des déboires filloniens.

Dans le programme d'**Emmanuel Macron**, p. 30, on lit : « *Investir pour transformer, à l'heure du numérique, de la transition écologique, de la révolution des compétences, c'est la condition pour dépenser moins et mieux demain* ».

Demain, cela pourrait néanmoins lui coûter –et nous coûter– très cher. M. Macron pourra continuer à interdire à la presse française d'évoquer certains sujets, mais il n'aura aucune prise sur de nombreux médias du monde entier. Et si une puissance étrangère s'étant emparée de détails croustillants concernant sa vie privée le menace de tout révéler au cas où il ne se conformerait pas à ses exigences, sa promesse de « *redevenir maîtres de notre destin* » (p. 18) se transformera alors en vœu pieu.

Un article de Direct Matin du mardi 10 novembre 2015 intitulé « De nouvelles pistes pour faire repartir l'économie : En route vers Macron II » présente « les bases de son prochain projet de loi » en tant que ministre de l'Economie. Surprise, il est exactement identique à celui qui figure aujourd'hui dans son programme ! Des réformes tellement libérales que François Hollande a mis le holà... Le plus surprenant, c'est qu'il affirme p. 31 que son programme a été « *construit par 30 000 Françaises et Français de tous milieux sociaux, de tous âges dans*

*tous les territoires de France, au cours de 3 000 ateliers de nos comités locaux. Ils ont enrichi le travail de plus de 500 experts qui ont donné de leur temps et de leur expérience. »*  
Sacré menteur !

Nous avons également eu le loisir de voir à quel point ce candidat est un sacré acteur. Son jeu lors des meetings de Lyon le 4 février et de Marseille le 1<sup>er</sup> avril a été démonté dans deux vidéos. La première dévoile en 9 minutes comment des « chauffeurs de salles » en tee-shirt « Macron président » obéissant aux ordres envoyés via la messagerie Telegram donnaient l'illusion d'un enthousiasme populaire qui n'avait en réalité rien à voir avec un quelconque charisme du candidat. La seconde démontre le plagiat intégral de l'amorce d'un discours de campagne prononcé en 2012 par François Hollande dans la même ville de Marseille.

Une troisième vidéo qui vient de sortir le 14 avril 2017 est encore plus révélatrice. **François Ruffin**, auteur du film *Merci Patron !* et rédacteur en chef du journal *Fakir*, y interviewe Nicolas Doisy, ancien Chief Economist au Crédit Agricole de Chevreux, à propos de la tirade de François Hollande au Bourget qui lança sa campagne : « *Mon adversaire (...) n'a pas de visage, il ne présente pas de candidat aux élections, c'est le monde de la finance.* » Cinq ans après, on reste bluffé devant le numéro d'acteur de François Hollande, qui au même moment avait envoyé... Emmanuel Macron à la City de Londres pour rassurer en privé ceux qu'il attaquaient publiquement.

Champion de la manipulation, l'actuel candidat Macron qui a été au cœur de la Hollande, en tant que conseiller du candidat Hollande en 2011-2012, puis secrétaire-général adjoint de l'Elysée en 2012-2014, puis ministre en 2014-2016, à la manœuvre pour le CICE et le pacte de responsabilité des entreprises (un cadre supérieur chez un constructeur automobile français m'a confié sous le couvert d'anonymat que son entreprise avait gagné 2 points de marge sans aucune contrepartie de création d'emploi), et dont la loi dite « loi Macron » a été adoptée par le recours, à trois reprises, au 49-3 (absence de vote par les parlementaires), se prétend un homme « nouveau », alors qu'il ne fait que passer de la pénombre à la lumière, lui le premier candidat de la finance à se présenter à visage découvert depuis Georges Pompidou en 1969, qui était comme lui issu de la banque Rothschild.

Sa démission du gouvernement en août 2016, a suscité un commentaire acide de la part de Hollande : « *Il m'a trahi avec méthode* ». Ce que l'on sait moins, c'est qu'il a proposé en 2010 ses conseils bénévoles aux journalistes du journal *Le Monde*, en quête d'investisseurs, tout en conseillant secrètement Alain Minc, l'ancien président du Conseil de surveillance du journal qui soutenait une offre dont ils ne voulaient pas. Agent double, il a été pris sur le fait dans un épisode rocambolesque où, après avoir été surpris en compagnie d'Alain Minc, il est parti se cacher au 6<sup>ème</sup> étage d'un immeuble, où est allé le dénicher l'un des journalistes, Adrien de Tricornot.

L'un des cinq amis avec lesquels il a préparé, et obtenu, le concours de l'ENA dans la promotion Sédar Senghor (2002-2004), Aymeric Ducrocq, en charge de l'industrie à l'Agence des participations de l'Etat, sous la tutelle de Macron, est opportunément devenu, le 7 juillet 2016, le directeur fusion-acquisition d'EDF, juste avant la démission du ministre Macron, reporté en août à cause de l'attentat à Nice le 14 juillet 2016...

## ***Depuis 15 ans, les Etats-Unis préparent l'avènement de nouveaux moyens de contrôle totalitaire de leurs alliés, dont la France.***

Qu'il y ait ou non une caméra dans le Linky importe peu : celles des smartphones (à l'avant ET à l'arrière) et des ordinateurs portables peuvent être activées à distance, de même que leur micro et ce, y compris quand ces appareils sont éteints, ainsi que le révèle le film SNOWDEN d'Oliver Stone, sorti en DVD le 9 mars 2017. Les moyens de chantage ne manquent donc pas, même au plus haut niveau de l'Etat, puisque tous les dirigeants sont au contact de proches vivant « normalement » et donc, non équipés de matériels protégés.

Qui pourrait faire comprendre d'urgence au ministre de la Défense, **Jean-Yves Le Drian**, que son directeur de cabinet **Cédric Lewandowski**, dit « le sémaphore », a peut-être, sur le sujet du Linky, des trous dans la raquette auxquels son ex appartenance à EDF, au côté du président François Roussely, ne sont sans doute pas étrangers ?

Des grandes puissances attendent peut-être leur heure. Il n'est pas exclu que le président américain **Donald Trump** ait déjà toutes les cartes en main pour jouer au chat et à la souris avec le ou la prochain-e président-e français-e, qu'il pourra contraindre à faire exactement le contraire de ce pour quoi il-elle a été élu....

Et Donald Trump a su prouver, depuis le 7 avril dernier, qu'il aime montrer sa puissance lorsqu'il a bombardé nuitamment, façon « *Pearl Harbor* », une base de l'armée syrienne, cependant que le président chinois **Xi Jinping** était en quelque sorte retenu en otage en Floride dans l'une de ses résidences privées dans laquelle il l'avait habilement attiré au lieu de le recevoir à Washington. Depuis, c'est l'escalade : en Afghanistan, où Trump a fait exploser la plus grosse de toutes les bombes, qui n'avait encore jamais été utilisée, tuant 90 personnes et détruisant les labyrinthes construits par les Américains lors de la guerre contre l'URSS, puis avec la Corée du Nord, où il a envoyé un porte-avion chargé de missiles et d'hélicoptères de combat, ce qui n'a dissuadé le bouillonnant **Kim Jong-un** ni de faire défiler une parade militaire géante ni de tenter le lancement prévu d'un missile nucléaire.

Souhaitons que Trump et Kim Jong-un soient suffisamment intelligents pour que l'escalade des provocations en reste au stade d'un jeu de billes avec des sous-marins et des missiles nucléaires tirés au milieu de l'océan, et surtout en dehors des eaux territoriales du Japon, qui a d'ores et déjà prévenu qu'il riposterait...

Un pays qui déclenche une guerre d'agression finit toujours par la perdre. Cet axiome militaire est vrai depuis Napoléon, Hitler, les guerres de la France en Indochine, des Etats-Unis au Vietnam, de l'URSS en Afghanistan, de Saddam Hussein contre le Koweït, des Etats-Unis (encore eux) en Irak et de la France (encore elle) en Libye. Les pays initiateurs des guerres non terminées, donc sans vainqueur, ont perdu leur aura internationale et leur suprématie idéologique. Leurs dirigeants se sont même aliénés leur propre population. Celui qui endosse la responsabilité du déclenchement d'une guerre n'a donc rien à y gagner.

Aujourd'hui, la Chine et la Russie appellent les USA et la Corée du Nord au calme, tandis que la France, qui avait applaudi la première agression de Trump en Syrie, n'ose plus rien dire... Et l'on s'aperçoit avec effroi que le prochain président pourrait avoir à gérer un conflit mondialisé. Ce qui disqualifie instantanément les candidats les moins expérimentés, ou trop jeunes, ou trop âgés, dont Trump ne ferait qu'une bouchée.

Mais curieusement, alors que **le critère de choix du candidat consistant à évaluer sa capacité, une fois élu président, à apaiser les crises internationales ou à les affronter si elles dégénèrent est de la première importance**, les médias ont relégué au second plan ces informations, comme si la France qui vote pouvait ne regarder que le nombril de son élection présidentielle pour se déterminer sur un candidat.

On le voit avec les conséquences funestes de l'élection de Trump, le fait que la France détienne la bombe nucléaire donne à chacun de ses électeurs une responsabilité immense, dès le premier tour. Cette année, le choix est particulièrement difficile, ce qui pourrait conduire certains, soit à l'abstention, soit à se déterminer sur un coup de dés ou en jouant à Ams-tram-gram, pic-et-pic-et-collé-gramme. Bien au contraire, je me permets de vous demander de ne pas esquiver cette responsabilité et de bien vouloir **consacrer les quelques jours et heures qui restent à évaluer les critères les plus pertinents, afin de faire un choix éclairé**, et je propose à cette fin une méthode, sous la forme d'un tableau comparatif de critères (<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Criteres-pour-le-choix-du-candidat-presidentiel-2017.rtf>).

Au sujet des relations internationales, tous les candidats qui ont l'intention d'accélérer la transition numérique devraient se méfier du retour de bâton. Avec le Linky, la France tire une balle dans le dos de tous ses agents du Renseignement extérieur (intervenant secrètement à l'étranger) puisque chaque logement deviendrait un mouchard révélant la structure de l'activité de ses occupants, et notamment les périodes de présence et d'absence, en temps réel. Et il ne suffirait pas de dispenser de Linky une certaine « élite » pour éviter la délation numérique, puisque c'est justement l'absence de connexion Internet et de téléphone portable dans la maison d'**Oussama Ben Laden** qui a attiré l'attention des analystes américains.

### ***Contre Linky, un seul candidat s'est prononcé***

Au moment où j'écris ces lignes, le seul candidat à avoir pris directement, clairement et fermement position contre le Linky est le maire de Yerres et député de l'Essonne (91), **Nicolas Dupont-Aignan**.

Le 22 mars dernier, devant la maison de la Radio, après son intervention devant le groupe des manifestants contre Linky, je lui ai demandé : « *Si vous êtes élu, est-ce que vous engagez à stopper le déploiement du Linky et à faire retirer les Linky déjà posés ?* » Il a répondu avec conviction : « *Oui, je m'y engage !* ». LCI a filmé la scène, mais bien entendu, aucune image n'a été diffusée.

Dès le 11 avril 2016, Nicolas Dupont-Aignan était le premier maire d'une ville de 30.000 habitants à faire voter une délibération interdisant à la fois le compteur électrique Linky, le compteur de gaz Gazpar et les compteurs individuels à télérélevé d'eau. Il ne s'agit donc pas d'une posture à visée électoraliste.

J'ai rencontré le directeur territorial d'ENEDIS dans son département de l'Essonne, Frédéric Boutaud, en octobre 2016. Il a affirmé, devant les élus d'une commune de ce département, que les délibérations de refus du Linky étaient « *entachées d'illégalités* ».

Pourquoi dans ce cas n'a-t-il pas attaqué celle de Yerres ?



Lorsque ce directeur territorial a prévenu M. Dupont-Aignan qu'il allait lui envoyer un recours gracieux, ce dernier a répondu : « *Faites votre travail, je ferai le mien !* » Le recours gracieux a bien été envoyé à la ville de Yerres par ENEDIS, mais les choses en sont restées là. Ni ENEDIS ni le préfet n'ont ensuite attaqué cette délibération et les délais sont désormais prescrits.

Cette anecdote illustre le fait que lorsqu'un maire « montre ses muscles » et sa détermination à refuser le Linky, ENEDIS et la préfecture le laissent tranquille ! (le ministre de l'Intérieur, qui chapeaute les préfets, était alors M. Bernard Cazeneuve, actuel Premier ministre).

### ***Frondeur peut-être, mais héritier et continuateur de la politique de Hollande sur le Linky sûrement***

**Benoît Hamon** est le seul candidat qui parle fréquemment de « *nos enfants* », à qui il prétend offrir un « *futur désirable* ». Mais son tract *Éducation*, orné d'une photo d'enfants rieurs devant un écran d'ordinateur portable, promet : « *J'accélérerai la transition numérique pour que chaque enfant en bénéficie dans ses apprentissages* ».

Il ne peut pourtant pas ignorer que les tablettes et les tableaux blancs interactifs dans les salles de classes rendront nos enfants débiles et stériles. En effet, quand il était ministre de l'Éducation, il a accusé réception de ma lettre du 19 juin 2014 et des arguments scientifiques démontrant la nécessité de NE PAS équiper les élèves dès l'école primaire. Puis il a démissionné avant la rentrée des classes.

Il avait également répondu au volumineux courrier reçu le 30 juillet 2013, contenant les mêmes informations, en tant que Ministre délégué, chargé de l'Économie solidaire et de la Consommation. Son chef adjoint de cabinet, Ali Rabeh, m'avait assuré dans une lettre du 12 août 2013 : « *Le Ministre a pris connaissance de ce document avec intérêt et vous remercie de l'en avoir rendu destinataire.* »

Amnésie, quand tu nous tiens... Si **Manuel Valls** avait gagné la primaire PS, lui qui a signé le 17 août 2015 la loi de transition énergétique instaurant le déploiement du Linky, nous n'aurions pas été surpris qu'il continue sur sa lancée, mais avec Hamon, tous les espoirs étaient permis. Ils ont été définitivement douchés le 12 avril 2017 lors du meeting organisé à Montreuil par le député **Razzy Hammadi**, candidat à sa propre succession, en soutien de Benoît Hamon (BH), avec les économistes **Thomas Piketty**, « conseiller en charge du Traité budgétaire européen de BH » et Julia Cagé, « conseillère économie de BH ».

Après leurs interventions, la jeune femme qui tient le micro pour les questions de la salle prévient : « *Nous prendrons alternativement les questions d'un homme et d'une femme pour respecter l'égalité.* » Première question d'une jeune femme : « *Est-ce que Benoît Hamon va stopper le Linky ?* » Elle intervient de son propre chef, sans aucune concertation préalable avec collectif Stop Linky Montreuil. Preuve que le Linky est un sujet de préoccupation des électeurs.

Réponse embarrassée du député : « *C'est un sujet qui pourra faire l'objet d'un référendum citoyen* », (mesure proposée par Benoît Hamon, p. 12 de son programme : « *Je proposerai la mise en place du 49-3 citoyen, qui permet à 1% du corps électoral (...) de soumettre une loi*

*vote à référendum sous condition de représentativité des signataires et de participation au scrutin et dans des domaines déterminés »).*

Mais quand, plus tard dans la soirée, je lève la main pour poser aussi une question, se déroule un bal étrange. Alors que je me suis approchée du jeune homme qui tient le micro, la jeune femme de l'autre côté de la salle tend successivement son micro à deux hommes, ce qui fait trois interventions masculines à la suite sur une série de quatre questions. Je me rassois pendant les réponses des intervenants, attendant le prochain tour de questions, non sans avoir observé un échange de SMS entre les deux tenants des micros.

Ayant pris la précaution de changer de place pour me rapprocher des intervenants, je constate que le jeune homme a disparu. Et le bal recommence. La jeune femme passe devant, puis derrière moi, comme si elle ne me voyait pas. Je me suis pourtant levée, et reste debout, la main levée. Quelques participants surpris lancent autour de moi : « C'est la censure !? »

A la fin, alors que celle qui tient le micro est restée en fond de salle, le député, qui me connaît bien, me lance : « *Tu veux parler du Linky, c'est ça ?* »

— « *Je ne répondrai pas à cette question. Vous refusez de me donner le micro, mais puisque vous me donnez la parole, je vais la prendre. Quel modèle de société propose Benoît Hamon ? Est-ce un modèle de société dans lequel le travail sera fait par des robots pendant que nous resterons chez nous avec le revenu universel ? Si vous allez voir le film SNOWDEN, vous verrez que la CIA surveille déjà toutes les traces numériques que nous laissons. Le Linky n'est pas seulement un compteur qui provoque des pannes, des incendies et des explosions. Il est prévu pour être le pilote des objets connectés qui vont nous surveiller et nous contrôler en permanence.* »

Dans une tentative pour m'interrompre, la jeune femme susurre dans son micro : « *Vous êtes inaudible.* »

— « *Je suis inaudible parce que vous refusez de me donner le micro. Benoît Hamon promet des tablettes aux écoliers, mais les scientifiques mettent en garde contre cela. Il promet de sécuriser les données et la cybersécurité, mais il annonce aussi 1 000 milliards d'investissement et la suppression des zones blanches. Sachant qu'il mise sur le numérique pour relancer l'économie, le futur que Benoît Hamon propose n'est pas du tout désirable.* »

Les 80 personnes encore présentes dans la salle sur les 200 participants du début ont bien entendu. Mais pas, semble-t-il, Thomas Piketty ni **Julia Cagé**, qui ne répondront pas sur ce point, alors que Julia a montré une édifiante capacité à enchaîner les réponses à des questions très différentes. Elle se contente de questionner : « *Le problème n'est pas que des drones fassent la livraison des articles que nous commandons, le problème est : qui possède les drones ?* »

Pendant qu'elle prend sa respiration, je lance : « *Vous le savez bien, c'est les GAFAs et le Big Data !* » Peine perdue, elle fait la sourde.

Ce vécu public impliquant trois personnes très proches du candidat Hamon est une illustration presque surréaliste du 49-3 façon Hamon (quand il était ministre, il le député Razzy Hamadi a été le rapporteur de sa loi sur les class-actions ; ils se connaissent depuis longtemps, étaient ensemble au sein du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et ont tous deux soutenu Martine Aubry lors des primaires socialistes en 2012).

Avec ce candidat, l'avènement du Linky-Roi ne fait aucun doute.

Le député Razzy Hammadi est très au fait de la question du Linky : comme tous les députés, il a reçu des centaines de mails à ce sujet pendant l'élaboration de la loi de transition énergétique en 2015. Il n'a jamais répondu. Et quand j'avais alors essayé de lui en parler lors d'une rencontre fortuite dans le métro, il m'a répondu que ce n'était pas le moment. Cela ne l'empêche de dire aujourd'hui qu'il est contre, quand il est en campagne sur les marchés. Il a même cherché à m'embobiner, en privé, récemment : « *Tu as vu, à Bagnolet, on a pris position contre le Linky.* » Effectivement, à Bagnolet, le maire PS a accepté de voter un vœu proposé par l'opposition du Parti de gauche. Y est-il vraiment pour quelque chose ?

### ***Quels candidats n'ont pas fait connaître leur position sur le Linky ?***

Lors de la manifestation du 22 mars devant la Maison de la Radio, **Philippe Poutou** est venu intervenir au micro des manifestants. Il a dit qu'il n'avait pas regardé à fond le dossier, mais que nous avions « *sûrement de bonnes raisons d'être là* ». Il a ensuite écouté pendant au moins 5 minutes mes explications sur les raisons du refus. Je lui ai montré également les photos des incendies et parlé de la surveillance et du contrôle de la population. Il semblait découvrir le sujet et était très attentif.

Lors de cette manifestation, le bruit a couru que **Marine Le Pen** serait contre le Linky. Ayant reconnu sur place, au milieu d'un groupe bien infiltré dans la lutte contre Linky, au moins une personne m'ayant ouvertement dit, il y quelques années, qu'elle pensait que Le Pen était la mieux placée pour résoudre les problèmes de la France, je peux dire que ce n'est pas parce que ce bruit a couru qu'il est vrai.

Quel que soit son affichage actuel sur le Linky, si le Front national prend le pouvoir, il continuera le déploiement le Linky, parce qu'il en a besoin pour trier les « bons » et les « mauvais ». Si Hitler avait disposé du Linky, il n'aurait pas perdu sa guerre. La bataille du FN aujourd'hui se situe dans le même registre : faire croire aux citoyens déclassés que la source de leurs maux, ce sont les étrangers, les plus pauvres. En détournant l'attention des classes moyennes vers ceux qui subissent la misère sans en être la cause, Marine Le Pen sert les intérêts du grand capital.

C'est pourtant bien lui qui a orchestré les délocalisations d'entreprises et supprimé les usines du sol français, et non ces réfugiés économiques et ces réfugiés de guerres dénommés « migrants » pour nous dédouaner de les accueillir dignement.

Libérons-nous des clichés qui veulent que tout soit fabriqué en Chine ou en Europe de l'Est. J'ai vérifié : le contenant en polystyrène jaune dans lequel le kebab du coin met ses frites, et le dernier ruban effaceur que j'ai acheté sont fabriqués... en Allemagne !

*« L'industrie française recrute, mais hors de nos frontières : (...) Les filiales étrangères des stars du CAC 40 (et consort) comptent déjà 5,4 millions de collaborateurs ! », s'offusquait le journal Marianne le 28 août 2015, révélant que « Quand les investissements français patinent dans l'Hexagone, ils explosent à hauteur de 64 % de notre PIB hors frontières. »*

Elle est là, la véritable plaie française qui nous prive d'emplois. Ne nous trompons pas d'ennemis...

Alors que les révélations concernant Fillon, qui se présentait comme « Monsieur Propre », ont éteint la confiance des électeurs et discrédité ce candidat, le même effet n'a pas été observé à propos des révélations concernant les affaires de Marine Le Pen qui pourtant se présentait également comme « Madame Propre ». Pourquoi ?

A cause de ce que les psychosociologues appellent l'« auto-manipulation », qui consiste à ne pas modifier une décision déjà prise alors même que les faits démontrent que la situation a changé et que cette décision est devenue inappropriée. L'exemple le plus connu d'auto-manipulation est la guerre du Vietnam dans laquelle les Etats-Unis se sont entêtés alors que tous les indicateurs objectifs (pertes en hommes et en matériels) suggéraient qu'il était temps d'arrêter et que cette guerre en environnement hostile ne serait jamais gagnée. Plus les investissements augmentaient, plus il devenait difficile de dire stop, à cause de tout ce qui avait déjà été dépensé et qu'il faudrait passer en pertes.

Il est très difficile de se libérer de l'auto-manipulation car cela implique de reconnaître les investissements passés comme des pertes et de renoncer à tout espoir de gain. La seule façon d'y parvenir est de comprendre que la perte est inexorable et de repenser le gain comme une diminution des pertes.

De nombreuses personnes ont investi dans Marine Le Pen tout ce qu'il leur restait de confiance dans la politique. Elle est celle qui se présente depuis quinze ans comme la championne du « parler vrai », celle qui « dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas », celle qui « va enfin nous protéger, quand les autres politiciens ne pensent qu'à se servir ».

Les Américains, qui ont fait ce choix avec Trump, s'en mordent déjà les doigts : quelques mois après sa prise de fonction, ils se retrouvent au bord d'un nouveau conflit armé majeur. Marine Le Pen répète à qui veut l'entendre que Trump fait ce qu'elle prône, elle le cite souvent comme une référence. Elle le voit comme un homme normal alors qu'il agit comme un enfant gâté, comme elle, qui prétend ne rien devoir à personne alors que tous ses emplois rémunérés en tant qu'avocate lui ont été fournis par son père, qui l'a ensuite imposée comme son héritière à la présidence du parti qu'il avait créé. Après avoir été confortablement rémunérée par le FN, elle a commencé à vivre de la politique, tirant ses revenus de ses mandats électifs.

N'est-il pas paradoxal qu'elle se soit fait élire députée européenne alors qu'elle veut la sortie de l'Europe ? Et ce n'est pas pour changer l'institution de l'intérieur qu'elle va à la gamelle, vu le faible nombre d'heures de présence enregistrées. Son but est d'utiliser les fonds européens pour rémunérer les cadres de son parti.

Avec les révélations sur son micro-parti, Jeanne, et sur la société Riwal dirigée par son ancien du GUD, Frédéric Chatillon, nous avons découvert comment Marine et ceux qui l'entourent ont tenté de profiter à fond du « système » électoral français. Il fallait y penser : surfacturer aux candidats aux législatives des kits de communication afin de gonfler les montants remboursés par l'Etat aux partis ayant obtenu plus de 5 % des voix.

Un chapitre du livre d'entretiens « *Marine est au courant de tout...* », sorti récemment chez Flammarion, éclaire vraiment ces deux personnages père et fille Le Pen, à partir des déclarations de leurs proches. Je me permets de vous suggérer de le lire toute affaire cessante, surtout si vous avez l'intention de mettre un bulletin pour Marine dans l'urne dimanche prochain.

Il est intitulé : « L'encombrant Monsieur Z2 ». Le chauffeur de Jean-Marie, viré dès qu'il est devenu malade et âgé, en 2015, frappe à leur porte pour demander de l'aide après 18 ans de bons et loyaux services, 24h sur 24, payés au noir. Il n'a ni retraite ni protection sociale. Jean-Marie le renvoie vers Marine, qui lui claque la porte au nez. Le père n'imagine pas une seconde de puiser dans ses réserves personnelles pour donner une vie décente à cet homme loyal. Non, il considère cet homme comme « le chauffeur du président du Front », donc c'est au Front national, désormais présidé par sa fille, de payer ! et comme elle refuse, il envoie son ancien chauffeur vers des journalistes (les auteurs du livre) pour déballer l'affaire ! Les Le Pen ont des « domestiques », les rémunèrent au noir ou sur des fonds publics, et préfèrent laver leur linge sale en public plutôt que de donner quelques milliers d'euros à une personne dévouée qui a sacrifié sa vie pour leur cause. Avarice, dédain pour le « petit personnel », sentiment d'être « au-dessus des lois », tels sont les traits de caractères que révèle cet épisode bien réel de la vie des Le Pen.

Jean-Marie sait quelle sorte de personne il a engendré. Sa fille le choque désormais parce qu'elle lui ressemble tellement !

### ***Les attermoissements de celui qui se voit déjà président***

S'agissant de **Jean-Luc Mélenchon**, l'histoire est un peu plus longue à raconter. Le 7 novembre 2016, j'ai rencontré Danielle Simonnet, élue au Conseil de Paris dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, et membre du Parti de gauche fondé par Jean-Luc Mélenchon, devant la mairie de Montreuil (93). Je lui ai dit que si son candidat à la présidentielle prenait position contre Linky, je le ferais savoir aux maires ayant délibéré contre Linky (ils étaient alors 280, et sont aujourd'hui plus de 350) et qui subissaient tous des pressions pour retirer leur délibération et pourraient donc être enclins à lui donner leur parrainage pour la présidentielle. Elle a répondu : « *Oui, il pourrait faire une petite vidéo et ça ferait le buzz !* » Mais rien n'est venu.

Le 11 mars 2017, lors d'une rencontre avec Martine Billard, ex députée du Parti de Gauche, sur la manifestation de commémoration de la catastrophe nucléaire de Fukushima, je lui ai demandé : « *Quelle est la position de Jean-Luc Mélenchon sur le Linky ?* »

— « *Il est contre* ».

— « *Mais il ne l'a jamais dit directement.* »

— « *Je lui ai remis une note dans ce sens.* »

— « *Mais vous n'êtes pas candidate !* ».

Elle m'a donné sa carte de visite pour que je lui envoie des informations, ce que j'ai fait. Mais elle ne m'a pas envoyé sa note en retour, et rien n'est venu du candidat lui-même.

A Danielle Simonnet, présente sur place dans l'après-midi du 22 mars auprès des manifestants contre Linky devant la Maison de la radio, j'ai de nouveau demandé que le candidat prenne position directement et personnellement. « *Ce soir ou demain, sous 24h, quelque chose va sortir* » a-t-elle promis. Mais rien n'est venu.

Le 22 mars au matin, j'avais envoyé via le formulaire de contact de Jean-Luc Mélenchon un mail contenant 12 pages d'arguments contrant ceux des pro-Linky. Réponse le soir même par mail : « *Ce mercredi 22 mars, Gabriel Amard – porte parole thématique de Jean-Luc Mélenchon – était présent devant la Maison de la Radio à Paris, au rassemblement national « Stop Linky et autres compteurs communicants » pour porter la parole de celui-ci.* »

Illico, je réponds : *Ça ne va pas suffire, nous attendons une prise de position personnelle directe du candidat.* » Mais rien n'est venu.

A Châteauroux le 3 avril, Jean-Luc Mélenchon a fait une très brève allusion au « *compteur Schmol* » qui sait quand on « *met en route la machine à laver* ».

Le 13 avril à Montreuil, Martine Billard et Alexis Corbière, porte-parole de Jean-Luc Mélenchon, ont organisé une réunion sur la planification écologique à Montreuil, au cours de laquelle ils ont, d'emblée, donné la parole au collectif Stop Linky Montreuil. Sollicité au sujet d'un engagement personnel direct du candidat Mélenchon, n'a rien voulu promettre. Pourtant, « *à chaque réunion, on me parle du Linky* », a-t-il lâché.

Il faut reconnaître que le mouvement de Jean-Luc Mélenchon (JLM), la France insoumise, est le seul à venir prendre la parole à chaque réunion organisée par les anti-Linky à Paris. Danielle Simonnet, farouchement opposée au Linky, a mis en ligne une vidéo, imitée par Clémentine Autain. Il est donc incompréhensible que malgré la pression de ses électeurs, le candidat lui-même ne se positionne pas directement. Il n'a donc pas compris que le refus du Linky est une lame de fond qui traverse la France, bien plus puissante que le refus des OGM ou du nucléaire ?

Ce qui est inquiétant, c'est l'analyse des parrainages qui ont permis la validation de la candidature de JLM : sur 805 signatures, 416 émanaient d'élus communistes, dont la majorité n'a été adressées directement par les signataires au Conseil constitutionnel (une nouvelle règle, garante de la transparence des parrainages) que moins de quatre jours avant la date limite. Sans les signatures communistes, JLM n'aurait donc pas pu valider sa candidature, puisqu'il lui en aurait manqué 111. Quelles tractations, quels marchandages ont eu lieu, outre des accords sur les investitures pour les élections législatives qui se tiendront un mois après la présidentielle ? Il suffit d'aller une fois à la fête de l'Huma organisée par le PCF chaque année pour voir la proximité entre le PCF et EDF : c'est le plus grand stand à côté de Ricard. Or, EDF est la maison-mère d'ENEDIS, promoteur du Linky...

## ***A Montreuil, le traitement du dossier Linky est symptomatique***

A la base, les positions sur le Linky du PCF (Parti communiste français) et du Parti de gauche, dont sont issus une bonne part des militants de la France insoumise de JLM, sont diamétralement opposées. Ainsi à Bagnolet (93, maire PS), le Parti de Gauche a proposé un vœu de refus du Linky qui a été adopté à l'unanimité, alors que dans la ville voisine de Montreuil, le maire PCF **Patrice Bessac**, qui n'hésite pas à tenir à huis-clos des conseils municipaux de plus en plus espacés, voire à en faire interdire par des gorilles (agents de sociétés de sécurité extérieures), et devant huissier (!), l'accès à plusieurs membres du collectif Stop Linky Montreuil le 15 mars 2017, après ne leur avoir donné la parole qu'à 11h45 le 30 novembre 2016, a écarté le 6 juillet 2016 un vœu similaire à celui de Bagnolet proposé par une liste d'opposition citoyenne (Ma Ville j'y Crois) formée autour de l'ancien député-maire **Jean-Pierre Brard**.

Sur le Linky, le dialogue entamé avec le collectif Stop Linky Montreuil a tourné court. La première réunion de « dialogue-information-concertation », qui s'est déroulée le 20 décembre 2016, devait être renouvelée à un rythme mensuel. Nous voici déjà fin avril 2017 et le premier adjoint en charge du dossier, M. **Ibrahim Dufriche**,\* n'a pas tenu promesse.

Lors d'une réunion organisée par un conseil de quartier le 22 février dernier, plusieurs incidents ont été rapportés : plus de chauffage ni d'eau chaude le 1<sup>er</sup> février après la pose du Linky dans une résidence de l'Office public d'habitation montreuillois (OPHM), dont le maire est président. Il a fallu 48 heures pour établir le diagnostic correct : le Linky faisait disjoncter la chaudière. Solution : une augmentation de l'abonnement qui sera répercutée sur les charges des locataires (selon la version officielle, le poseur se serait trompé de puissance de compteur...).

Dans ce quartier, une habitante a subi le même désagrément, mais elle était la seule dans son escalier. Explication : cela venait « *de son installation intérieure* ». Les habitants d'une résidence OPHM non encore équipée de Linky ont fait observer que leurs installations électriques intérieures étaient vétustes, plus de 30 ans sans rénovation, et ont posé la question : « *Si nos appareils grillent, qui paiera si on nous répond que cela vient de nos installations intérieures ?* »

Réponse de M. Dufriche : « *Vous n'aurez qu'à vous retourner contre l'OPHM, qui se retournera contre ENEDIS* ». En attendant les habitants n'auront qu'à payer eux-mêmes le remplacement ou la réparation de leurs appareils...

Après avoir vu les photos d'un compteur Linky en flamme (prises en Auvergne le 27 décembre 2016) et de plusieurs autres incendies et explosions, l' élu a conclu : « *On va voir s'il y a des incidents sur notre territoire.* » Mais des incidents, il y en a déjà eu. Il attend donc l'incendie ou l'explosion !

Une Montreuilloise électrosensible qui avait signalé depuis longtemps sa situation, et avait même reçu une réponse personnelle du maire, a subi la pose du Linky dans son escalier les 24-25 février. Elle avait heureusement pris l'initiative de faire fabriquer un coffre en bois pour protéger son propre compteur situé sur le palier. Pendant un mois, elle n'a rien ressenti. Honnête et futée, elle a fait venir d'autres personnes électrosensibles qui n'ont rien ressenti non plus, dont un homme de 42 ans contraint de quitter Nice après la pose du Linky dans son appartement, qui n'a commencé à se sentir un peu mal qu'au bout de trois heures de présence chez elle.

Mais voilà que mardi 21 mars au matin, en proie à de violentes douleurs, elle est contrainte de fuir son appartement, après avoir ressenti depuis quelques jours des douleurs fugaces. Le jeudi 30 mars, nous appelons ensemble le collaborateur de M. Dufriche, à qui elle raconte les faits, et à qui je demande de trouver un hébergement d'urgence. Dès le lendemain, tout rentre dans l'ordre et depuis, elle dort de nouveau chez elle sans problème.

Allez savoir à quelles expériences ENEDIS se livre à Montreuil avec la complicité de la municipalité, puisqu'il est possible, à distance, de mettre en service ou d'arrêter la communication CPL (Courant porteur en ligne) du Linky...

Le premier maire adjoint prétend qu'il ne peut « *rien faire* » et qu'il se place « *dans la légalité* ». Mais quand on lui parle du défaut d'assurance d'ENEDIS, de l'irrégularité qui consiste à faire poser le Linky par des non électriciens, et de l'article L. 2224-31 du Code général des collectivités territoriales qui confère aux communes une mission de contrôle des réseaux électriques, il ne trouve rien à répondre.

Le plus fort, c'est que le représentant de Montreuil auprès du syndicat intercommunal auquel la ville a délégué la compétence en matière d'électricité (SIPPEREC) est l'adjoint à

l'urbanisme, M. **Gaylord Le Chequer**, candidat aux législatives 2017, qui vient sur les marchés en disant qu'il est « *contre le Linky* », alors qu'il n'a jamais levé le petit doigt pour empêcher son déploiement à Montreuil par ce même syndicat, pourtant compétent pour le faire, et dont il est le 7<sup>ème</sup> Vice-président ! Il ne lésine pourtant pas à faire placarder partout ses affiches de campagne : « *Enfin un candidat pour nous défendre* »...

Entre le maire PCF Patrice Bessac et un nombre grandissant de Montreuillois déçus et en colère qui, outre d'autres griefs de tous ordres, ne comprennent pas pourquoi leur maire refuse de les protéger contre le Linky, le courant ne passe plus. Un surnom évocateur lui a même été donné : « *On l'appelle 49-3* ». Patrice Bessac, « poulain » de **Marie-George Buffet**, est pourtant très bien vu à Colonel Fabien, au siège du PCF. Il a même été élu en novembre 2016 président de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR).

Avec la percée de Jean-Luc Mélenchon depuis les débats télévisés des cinq, puis des onze candidats – ce dernier débat devrait, à mon avis, être regardé par tous les détenteurs et toutes les détentrices d'une carte d'électeur, quelle que soit leur intention de vote ou d'abstention –, le PCF cherche à revenir au centre du jeu en soutenant son candidat. Au risque de le plomber, comme l'a déclaré une Montreuilloise rencontrée sur un marché dimanche 16 avril : « *Quand je vois ce tract de soutien des élus communistes, cela ne me donne pas envie de voter Mélenchon, moi qui suis pourtant une ancienne communiste. Mais je ne sais pas à qui le dire.* » Message transmis...

Une majorité de Montreuillois espère que le PCF n'a pas tordu le bras à Jean-Luc Mélenchon pour placer Patrice Bessac dans un ministère... Puisque les journalistes qui le protègent au *Parisien* ou à *Libération* n'enquêtent pas, ouvrons la parenthèse sur ce que les 100 000 habitants de cette ville ont à reprocher à leur maire. Il faut que chacun sache ce dont est capable celui qui a parrainé le candidat Mélenchon le 14 mars 2017.

Il dépense des centaines de milliers d'euros pour éclairer l'hôtel de ville (170 000 €) pendant que des rues ou des quartiers entiers sont plongés dans le noir, privés d'éclairage, ou pour bétonner le pied des arbres (600 000 €), ou pour offrir des places de cirque (100 000 €) à une date imposée, de sorte que la moitié des familles n'y va pas. Il embauche à Montreuil une dizaine de cadres à hauts salaires après leur licenciement dans les villes perdues par le PCF en 2014, puis il ne renouvelle pas les contrats de plus de 80 agents contractuels, majoritairement en poste depuis très longtemps, et supprime des acquis sociaux du personnel communal.

Il ferme l'office du tourisme au moment précis où deux salariées sont enceintes. Il clame sur des affiches en ville ne pas augmenter les impôts locaux mais rend payantes les dernières places de stationnement auxquelles sa prédécesseure Dominique Voynet (EELV) n'a pas touché.

Il modifie le mode de calcul du quotient familial, augmentant ainsi les tarifs des repas scolaires et des centres de loisir. Il laisse périliter une crèche parentale. Il fait abattre et dessoucher en plein été un cèdre magnifique. Il laisse mourir de soif, faute d'arrosage, les arbres placés dans de grands pots sur la plus grande place de la ville, puis les fait enlever subrepticement. Il fait mutiler, puis verser du ciment sur les racines d'un arbre centenaire dans la rue piétonne principale, dans le cadre d'un projet du budget participatif (17 000 €) réalisé à coup de marteau piqueur par une société privée ayant pris ses quartiers en ville, sans que les habitants, même les plus impliqués dans la vie citoyenne, ne soient informés. Ceux qui s'opposent pendant la réalisation du chantier ne sont pas écoutés. But de l'opération avoué par le chef de chantier : empêcher les Montreuillois de s'asseoir, par la destruction du muret qui



entoure le pied de cet arbre ! Déstabilisé, cet arbre devient dangereux. Alors que le printemps éclôt partout, aucune nouvelle feuille ne sort. Est-il en train de mourir ?

Patrice Bessac s'attaque non seulement aux arbres, mais aussi aux enfants : il laisse perdurer une situation très dangereuse devant un collège, où des travaux d'aménagement non conformes aux plans initiaux empiraient gravement la traversée de la rue. Alertés, le président du Conseil départemental **Stéphane Troussel** et la présidente de la Région **Valérie Pécresse** tardent à réagir, alors qu'ils financent le projet à hauteur de 500.000 euros. Le Conseiller départemental, adjoint au maire de Montreuil parle de faire un bilan « *dans six mois* » et refuse de placer soit un agent de la police municipale pour sécuriser les entrées et sorties des collégiens, soit même de simples barrières sur une longueur de 50 mètres pour les empêcher de traverser en courant, au beau milieu des véhicules qui grillent allègrement le feu rouge à vive allure.

Il couvre un membre de son parti, à qui il a procuré un emploi d'animateur en centre de loisir, soupçonné de pédophilie, alors que l'un des quatre enfants dont les parents portent plainte est contaminé par un gonocoque, sexuellement transmissible. Le suspect a été vu le dimanche 2 avril sur le marché avec ses camarades du Parti, dont le Conseiller départemental précité (je précise qu'il ne s'agit pas de l'école J. Ferry et que je suis en contact avec les parents).

Sa politique d'urbanisme consiste à édifier un immeuble sur le moindre terrain vague, fut-il déjà occupé. A l'été 2016, il fait expulser, sans avertissement préalable ni solution de relogement, un groupe de 40 personnes Roms, dont 19 enfants, réduits à dormir dehors, puis chassés d'un endroit à l'autre, sur ses ordres. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi ce groupe de Roms investit alors la place de la mairie, au grand dam des commerçants : pendant la campagne des élections municipales en 2014, ils ont collé gratuitement des affiches pour le maire (les quinze derniers jours) et surtout pour son actuel premier adjoint Ibrahim Dufriche (EELV). Alors que la mobilisation bat son plein pour obtenir une solution d'hébergement groupée pour les familles, leur permettant de continuer à exercer leur activité de ferrailleur, le jour de la rentrée des classes 2016, M. Dufriche, en charge du dossier, ose dire devant l'école où sont scolarisés les six enfants en âge de l'être : « *J'attends qu'il y ait un mort pour que l'Etat prenne ses responsabilités* ». Puis, le jour de la présentation de la programmation du Nouveau Théâtre, sous l'auvent duquel les familles ont pris refuge, s'adressant à quelques membres du comité de soutien : « *Vous venez ici tous les soirs pour soulager votre conscience.* » L'adjoint à l'urbanisme, actuel candidat aux législatives dont les affiches s'étalent dans tout Montreuil (« *Enfin un député pour nous défendre* »), est tout aussi violent : « *On ne va pas remettre un jeton.* » Entre autres conséquences de leurs choix, aujourd'hui les enfants ne vont plus à l'école... Au début de la mobilisation, à une élue de la majorité municipale lui faisant observer que la liste membres du comité de soutien comprend les noms de « *tous ceux qui ont fait ta campagne* », Patrice Bessac rétorque : « *C'est tous des c...* ».

Par écrit, les propos qu'il tient sont très différents, comme en témoigne le communiqué de lancement de la campagne 2017 des « *arrêtés anti-mise à la rue* » de l'ANECR, qu'il préside, daté du 24 mars 2017 : « *Nous considérons que l'expulsion est une pratique barbare* ». Les familles Roms montreuilloises, elles, dorment toujours à la rue.

Quelques personnes non montreuilloises venues assister à un Conseil municipal à Montreuil m'ont dit : « *Il est spécial, ton maire !* ». Elles ne croyaient pas si bien dire. Sur le dossier Linky, il préfère se mettre à dos tous les quartiers et tous les habitants plutôt que de prendre une délibération de refus. Pourquoi ?

Même question sans réponse concernant Jean-Luc Mélenchon. Comment interpréter le fait qu'il envoie des émissaires dans les réunion d'information sur le Linky, sans se positionner directement lui-même, malgré les demandes pressantes qui lui sont faites ?

-----

**Jacques Cheminade** et **Jean Lassalle** misent sur la transition numérique, dont nous venons d'examiner les funestes conséquences.

Six candidats se positionnent pour la renationalisation d'EDF –mais il ne suffit pas de nationaliser : EDF n'a jamais cessé d'être un Etat dans l'Etat, même quand elle était nationalisée ! Ce sont : Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Dupont Aignan, Philippe Poutou, Jacques Cheminade, Jean Lassalle et surtout **François Asselineau**.

A propos de ce dernier candidat, il propose la sortie de l'Europe et de l'euro, avec l'argument imparable que la renégociation des traités européens est impossible car elle suppose l'accord des 27 pays membres, et qu'il se trouvera toujours un pays perdant pour opposer son veto, donc l'unanimité requise pour la renégociation est impossible.

Grâce à cet éclairage, nous comprenons que tous ceux qui prétendent renégocier les traités européens sont soit incompetents, soit menteurs : ils savent que cela se terminera comme pour François Hollande, qui l'avait promis et n'en a rien fait. A cet égard, je ne peux que vous suggérer une nouvelle fois de regarder le débat des onze candidats le 4 février 2017.

Pour autant, si la sortie de l'euro et de l'Europe se fait avant que les produits de consommation courante soient de nouveau fabriqués sur le sol français, la France se verra probablement imposer des mesures de rétorsion. Nous voyons actuellement l'Europe réclamer à la Grande Bretagne 60 milliards d'euros. Elle s'en sortira, mais la valeur de la Livre Sterling, supérieure à l'euro, ne cesse de s'éroder depuis le vote du Brexit. Combien vaudra un franc ? Que se passera-t-il si les marchés jouent avec notre monnaie ? Là est la question ! Mieux vaudrait entraîner quelques pays, sortir simultanément à plusieurs et recréer cette autre Europe à visage humain dont nous avons tant besoin.

----

Tous les candidats à l'élection présidentielle ont reçu les 5 et 6 avril, par mail et/ou par lettre recommandée pour les plus susceptibles de se retrouver au second tour, la lettre d'interpellation envoyée par le collectif Stop Linky Montreuil, leur demandant de prendre position pour l'abandon du programme Linky. Vous pouvez vous aussi envoyer ce mail pour accentuer la pression sur les candidats, surtout si vous leur dites que vous hésitez à voter !

Pour l'instant, c'est le silence radio. Si des réponses nous parviennent avant le 23 avril, ou avant le 7 mai, cet article sera mis à jour.

*Sources de cet article :*

Article 706-102-1 du Code de procédure pénale :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071154&idArticle=LEGIARTI000023712497&dateTexte=&categorieLien=cid>

Article 706-73-1 du Code de procédure pénale :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071154&idArticle=LEGIARTI000031050748&dateTexte=&categorieLien=cid>

Article 321-2 du Code pénal :

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=C7E1C854589D8D27C9B69A02ABF6329B.tpdila23v\\_2?idArticle=LEGIARTI000006418236&cidTexte=LEGITEXT00006070719&dateTexte=20170419](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=C7E1C854589D8D27C9B69A02ABF6329B.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000006418236&cidTexte=LEGITEXT00006070719&dateTexte=20170419)

**Stéphane Richard, Pdg d'Orange, rêve de notre avenir :**

<https://www.youtube.com/watch?v=23pVR87kDbo&feature=youtu.be>

La séquence citée dans le présent article, visionnée en juin 2016, a été supprimée...

**Rapport d'enquête sur l'expérimentation Linky en Indre-et-Loire, juillet 2011 :**

[http://sieil37.fr/phocadownloadpap/Autres-documents/Linky/SIEIL\\_Rapport-enquete.pdf](http://sieil37.fr/phocadownloadpap/Autres-documents/Linky/SIEIL_Rapport-enquete.pdf)

Sauvegardé ici :

[http://www.santepublique-editions.fr/objects/SIEIL\\_Rapport-enquete-experimentation-Linky.pdf](http://www.santepublique-editions.fr/objects/SIEIL_Rapport-enquete-experimentation-Linky.pdf)

**Sur François Fillon :**

<http://www.santepublique-editions.fr/sortir-du-nucleaire-avant-la-prochaine-catastrophe.html>

**Sur Nicolas Dupont-Aignan :**

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/delib-YERRES-11-04-2016.pdf>

[https://www.youtube.com/watch?v=XK\\_GB6o4\\_0](https://www.youtube.com/watch?v=XK_GB6o4_0)

<http://www.nanodata.com/linky/video-son/170322-paris/170322-antilinkyparis-dupont-aignan.avi>

**Sur Benoît Hamon :**

<http://www.santepublique-editions.fr/lettre-benoit-hamon-ministre-education-nationale-enseignement-recherche.html>

<http://www.santepublique-editions.fr/annie-lobe-ecrit-a-14-ministres.html#hamon2013>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/lettre-a-benoit-hamon-30-07-2013.pdf>

**Sur Emmanuel Macron :**

<https://youtu.be/E9t08A3Ty1A>

[http://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/comment-les-equipes-de-macron-mettent-l-ambiance-dans-les-meetings\\_2061765.html](http://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/comment-les-equipes-de-macron-mettent-l-ambiance-dans-les-meetings_2061765.html)

<http://www.lopinion.fr/video/ca-fait-buzz/macron-2017-copie-discours-hollande-2012-123448>

<http://lesmoutonsenrages.fr/2017/04/14/macron-histoire-dune-haute-trahison-les-preuves-accablantes-rappel/>

[http://www.liberation.fr/elections-presidentielle-legislatives-2017/2017/04/04/ici-supprime-un-replay-dezinguant-macron-et-le-pen\\_1560541](http://www.liberation.fr/elections-presidentielle-legislatives-2017/2017/04/04/ici-supprime-un-replay-dezinguant-macron-et-le-pen_1560541)

Cette vidéo peut-être vue à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=m14ZkZZKQoo>

(voir Min 8, Macron copie Hollande à Marseille, presque mot pour mot ; ce lien est le seul où cette vidéo soit encore accessible)

Sur la trahison des journalistes du *Monde* :

<https://www.streetpress.com/sujet/1486723160-macron-le-monde>

Sur ses réseaux et son parcours de formation :

<https://www.youtube.com/watch?v=558Rz6CZakk>

<https://www.youtube.com/watch?v=j6JXHxmsdVU>

**Sur Marine Le Pen :**

« *Marine est au courant de tout...* » *Argent secret, financements, hommes de l'ombre : une enquête sur Marine Le Pen*, de Marine Turchi et Mathias Destal, Flammarion.

Sur l'affaire Jeanne-Riwal des kits de campagne :

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/affaire-jeanne-le-fn-a-industrialise-le-systeme-de-remboursement-public\\_1887529.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/affaire-jeanne-le-fn-a-industrialise-le-systeme-de-remboursement-public_1887529.html)

Sur le chauffeur de Jean-Marie Le Pen :

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/employe-au-noir-un-chauffeur-de-jean-marie-le-pen-a-porte-plainte\\_1889610.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/employe-au-noir-un-chauffeur-de-jean-marie-le-pen-a-porte-plainte_1889610.html)

**Sur Jean-Luc Mélenchon :**

<https://pbs.twimg.com/media/C7hjPCpW0AAjLJ8.jpg>

Meeting à Châteauroux le 3 avril 2017 :

Minutes 57 - 58 de la version complète (attention, c'est très court) :

[http://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/direct-presidentielle-regardez-le-meeting-de-jean-luc-melenchon-a-chateauroux\\_2123761.html](http://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/direct-presidentielle-regardez-le-meeting-de-jean-luc-melenchon-a-chateauroux_2123761.html)

Vidéos contre Linky de Danielle Simonnet et Clémentine Autain :

<https://www.youtube.com/watch?v=rjvK3HXG-2o>

<https://www.youtube.com/watch?v=FC9idib97OQ>

Tract de soutien et lettre du maire de Montreuil diffusés le dimanche 16 avril 2016 :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Extrait-du-Rapport-d-activite-2015-SIPPEREC-Gaylord-Le-Chequer-Vice-president-p-8>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Appels-a-voter-Melenchon-16-avril-2017.pdf>

**Débat des 11 candidats le mardi 4 février 2017 :**

[http://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/direct-presidentielle-regardez-le-grand-debat-entre-les-11-candidats-sur-bfmtv-et-cnews\\_2129533.html](http://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/direct-presidentielle-regardez-le-grand-debat-entre-les-11-candidats-sur-bfmtv-et-cnews_2129533.html)

**Sur la nationalisation d'EDF :**

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/presidentielle-quid-des-nationalisations-et-des-biens-communs>

**Quand les candidats tentent de se présenter sous leur meilleur jour sur TF1 :**

« Demain président », 20 minutes avec chacun d'eux :

<https://www.tf1.fr/tf1/elections/videos>

**Fiches wikipedia des candidats :**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection\\_pr%C3%A9sidentielle\\_fran%C3%A7aise\\_de\\_2017](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_fran%C3%A7aise_de_2017)

Sur la surveillance par les entreprises du Big Data et la CIA/NSA américaines :

<http://www.sortiesdvd.com/film-6602.html>

<http://www.jupiter-films.com/film-les-nouveaux-loups-du-web-47.php>

<http://www.plon.fr/ouvrage/l-homme-nu-la-dictature-invisible-du-numerique/9782259227797>

Mail d'interpellation à adresser aux candidats et leurs adresses de contact :

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Linky-mail-aux-candidats-a-l-election-presidentielle.rtf>

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Adresses-de-contact-des-candidats.rtf>

*\* Ibrahim Dufriche et d'autres m'ont accusée de vouloir « faire peur » en montrant des photos d'incendie de Linky. Je réponds que ce qui me fait peur, c'est qu'une grande société française investie d'une mission de service public continue de déployer coûte que coûte un appareil qui prend feu et explose.*

*Je suis également accusée de fomenter le refus du Linky à Montreuil parce que je suis opposée à sa majorité. Je rappelle qu'à ce jour, plus de 350 villes et communes dans la France entière, conduites par des majorités de couleurs politiques différentes ou sans étiquettes, ont fait savoir qu'elles avaient refusé le Linky par délibération du Conseil municipal, et que je travaille sur ce sujet depuis deux ans. Les raisons du refus sont techniques, juridiques, de protection des libertés, de sécurité nationale et de santé publique.*

*Voir en ligne sur : <http://www.santepublique-editions.fr>*

*Je suis également accusée de vouloir faire du business, en vendant mes publications. Je rappelle que j'ai déposé devant le Conseil d'Etat deux recours, actuellement en cours d'instruction, visant l'arrêt total du déploiement et de la fabrication du Linky, ainsi que le retrait de l'intégralité des compteurs posés, et que je ne cherche pas à faire durer ce combat, contrairement ceux qui « ne demande[nt] même pas l'annulation du programme » (Le Canard Enchaîné, 29 mars 2017, p. 5). Enfin, tous les modèles de lettres, fruit d'un travail collaboratif de deux ans, sont disponibles en ligne gratuitement.*

*AL.*